



DOSSIER

de demande de subvention

NOM DE L'ASSOCIATION :

Cocher la case correspondant à votre situation :

- première demande
- renouvellement d'une demande

Vous trouverez dans ce dossier :

- Des informations pratiques pour vous aider à le remplir
- Une demande de subvention (fiches 1-1, 1-2, 2-1, 2-2, 3, 4)
- La liste des pièces à joindre au dossier (fiche 5)

A retourner avant le 15 février à la maison de la citoyenneté

Maison de la citoyenneté 26 avenue Bouloc Torcatis 81400 Carmaux
Service vie associative 05 63 36 39 39 - sylvie.bibal-asso@carmaux.fr

Informations pratiques

Qu'est-ce que le dossier de demande de subvention ?

Ce dossier doit être utilisé par toute association sollicitant une subvention. Il concerne le financement d'actions spécifiques ou le fonctionnement général de l'association qui relève de l'intérêt général. Dès lors, il ne concerne pas les financements imputables sur la section d'investissement.

Ce dossier a été établi conformément aux règles nationales et communautaires applicables aux financements publics.

Il comporte 5 fiches :

-> Fiches n° 1.1 et 1.2 : Présentation de l'association.

Pour bénéficier d'une subvention, **vous devez disposer** :

- D'un numéro RNA, ou à défaut, du numéro de récépissé en Préfecture

Le numéro RNA (répertoire national des associations) est attribué à l'occasion des enregistrements de création ou modification en préfecture.

■ *Tableau (1.2.III) à compléter selon que l'association dispose d'un objet culturel, sportif, social ou autre. Cette fiche permet d'apprécier l'implication de l'association à la vie locale, la coopération avec d'autres acteurs, le rayonnement et la dynamique des associations culturelles ou sportives et enfin l'innovation.*

-> Fiches n° 2-1: Bilan financier de l'année écoulée et n° 2-2 : Budget prévisionnel de l'association.

Si vous disposez déjà d'un budget respectant la nomenclature du plan comptable associatif, il vous suffit de le transmettre en ne faisant figurer sur la fiche que le montant de la subvention demandée.

-> Fiche n° 3 : Attestation sur l'honneur.

■ Cette fiche permet au représentant légal de l'association, ou à son mandataire de signer la demande de subvention et d'en préciser le montant.

Attention : votre demande ne sera prise en compte que si cette fiche est complétée et signée.

-> Fiche n° 4 : Utilisation de la subvention de la ville.

-> Fiche n° 5 : Pièces à joindre.

1.1 Présentation de l'association

Identification

Nom :

Sigle :

Objet :

Activités principales réalisées :

Adresse du siège social :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Site internet :

Adresse de correspondance, si différente du siège :

Code postal :

Commune :

L'association est-elle (cocher la case) : nationale

départementale

régionale

locale

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association (*indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle*) :

Votre association a-t-elle des adhérents personnes morales : non oui Lesquelles?

Identification du représentant légal (président ou autre personne désignée par les statuts)

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone : fixe

mobile :

Courriel :

Adresse:

Identification de la personne chargée du présent dossier de subvention

Nom :

Prénom :

Téléphone : fixe

mobile :

Courriel :

Adresse :

Secrétaire

Nom :

Prénom :

Téléphone : fixe

mobile :

Courriel :

Adresse :

Trésorier

Nom :

Prénom :

Téléphone : fixe

mobile :

Courriel :

Adresse :

1.2 Présentation de l'association

I) Renseignements administratifs et juridiques

Numéro Siret : _____

Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en Préfecture : _____

Date de publication de la création au Journal Officiel : _____

Votre association dispose-t-elle d'agrément(s) administratif(s) : oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :	attribué par	en date du :

Votre association bénéficie-t-elle d'un label ? oui non

Si oui, merci de communiquer ici les noms :

du label :

de l'organisme qui l'a délivré :

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel : _____

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ? oui non

II) Renseignements concernant les ressources humaines

Moyens humains de l'association

Bénévoles : personnes contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérées.

Nombre de bénévoles :	
Nombre de volontaires (par ex en service civique)	

Dont

Hommes

femmes

Salariés :

Nombre total de salariés :	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) ⁴ :	
Type de contrats (CDD, CDI, C Avenir, CAE CUI...)	

³ Obligation notamment pour toute association qui reçoit annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions, conformément à l'article L 612-4 du code de commerce ou au [décret n°2006-335 du 21 mars 2006](#)

⁴ Les ETPT correspondent aux effectifs physiques pondérés par la quotité de travail. A titre d'exemple, un salarié en CDI dont la quotité de travail est de 80 % sur toute l'année correspond à 0,8 ETPT, un salarié en CDD de 3 mois, travaillant à 80 % correspond à 0,8 x 3/12 soit 0,2 ETPT. Les volontaires ne sont pas pris en compte.

III) Critères permettant d'apprécier l'intérêt local et la dynamique de l'association

1.3.1 Vous êtes une association à caractère culturel

VOS PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTIVITE (spectacle vivant, patrimoine, arts plastiques, lecture, édition, etc.)		Précisez :			
VOTRE ZONE D'ACTION		communale		départementale	
		intercommunale		régionale	
ACTIVITES	Combien de manifestations organisez- vous ? Les citer :				
	Nature de ces manifestations (festival, expo, etc.)				
	Périodes de vos manifestations				
	Objectifs de votre association (en terme artistiques, image, communication)				
	Quels sont les lieux de diffusion dont vous disposez pour ces activités	locaux propres		location salle	
	municipaux		autres		
PUBLICS	Nb d'entrées global				
	Nb d'entrées par évènement				
	Votre- vos publics (16-30, scolaires, etc.)				
Développez-vous des partenariats avec d'autres structures culturelles du territoire ?		OUI		NON	
exemples :					
Bénéficiez-vous d'autres soutiens financiers (3CS, conseil départemental, régional, DRAC, Sacem, etc.)		OUI		NON	
exemples :					
Politique tarifaire en directions des familles, groupes, étudiants, bénéficiaires des minimas sociaux, etc.		OUI		NON	
Quelle est votre part d'autofinancement ? Organisez-vous des actions pour diversifier vos modes de financement (vide-greniers, bodegas...)					
Vos intervenants, compagnies, formations musicales sont-ils professionnels, titulaires d'une formation		OUI		NON	
Travailler-vous les dimensions interculturelles et intergénérationnelles		OUI		NON	
Proposez-vous des ateliers, actions pédagogiques, sensibilisation, éveil aux champs artistiques du spectacle vivant		OUI		NON	
Participez-vous aux N.A.P. (activités périscolaires)		OUI		NON	
Bénéficiez-vous d'un partenariat avec la commission culture		OUI		NON	
LIEN AVEC L'ECONOMIE LOCALE	Commande/achat local (alimentaire, équipement divers ...)	OUI		NON	
	Vos partenaires locaux :				
	Nombre d'adhérents :				
INNOVATIONS	Votre projet est-il innovant ?	OUI		NON	
exemples :					
VOS REMARQUES					

1.3.2 Vous êtes une association à caractère sportif

ADHERENTS LICENCIES		Nombre :			
ADHERENTS NON LICENCIES		Nombre :			
SEXE		FEMININ		MASCULIN	
AGE		Moins de 18 ans	Nombre :	Moins de 18 ans	Nombre :
		De 18 à 45 ans	Nombre :	De 18 à 45 ans	Nombre :
		De 45 à 65 ans	Nombre :	De 45 à 65 ans	Nombre :
		Plus de 65 ans	Nombre :	Plus de 65 ans	Nombre :
COMMUNE DE RESIDENCE	Carmaux		Nombre :		
	Communauté de Communes Carmausin Ségala		Nombre :		
	Autres		Nombre :		
NIVEAUX DE PRATIQUE	Départemental				
	Régional				
	National				
	International				
ENCADREMENT	Éducateurs diplômés		Nombre :		
	Officiels		Nombre :		
JOURNEES DE STAGES ORGANISEES	Stages jeunes		Nombre :		
	Stages dirigeants		Nombre :		
EXISTENCE D'UN PROJET SPORTIF		OUI	NON		
EXISTENCE D'UNE ECOLE LABELLISEE		OUI	NON		
ANIMATIONS (liste non exhaustive)	Participation à la vie locale:				
	Participation aux N.A.P.	OUI	NON		
	Participation aux actions de prévention et d'insertion (sport santé, ...)	OUI	NON		
	Relais étoilé	OUI	NON		
	Fête du sport	OUI	NON		
	Autres				
COOPERATION AVEC D'AUTRES ACTEURS		OUI	NON		
		Si oui, les citer:			
PREVOYEZ-VOUS DE FAIRE DES ACTIONS INNOVANTES ?		OUI	NON		
		Si oui, les citer:			
ORGANISATION D'ACTIONS POUR RECHERCHE DE FINANCEMENTS (VIDE-GRENIER, BODEGAS ...)		OUI	NON		
		Si oui, les citer:			
LIEN AVEC L'ECONOMIE LOCALE	Nombre de salariés				
	Commande/achat local (alimentaire, équipement divers ...)	OUI	NON		
	Partenaires locaux				

1.3.3 Vous êtes une association à caractère **social ou autre**

	Nombre total	Sexe		Age				Nbre par communes de résidence		
		F	M	- de 18 ans	De 18 à 45 ans	De 45 à 65 ans	65 ans et +	Carmaux	3CS	Autres
ADHERENTS										
USAGERS										
PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTIVITES										
VOTRE ZONE D'ACTION	Communale		Intercommunale		Départementale			régionale		
	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		
ACTIVITES	Combien de manifestations ou permanences organisez-vous ? Citez-les									
	Nature des manifestations									
	Période de vos manifestations et/ou permanences									
	Objectifs de votre association (en terme d'image, communication)									
	Dans quels lieux organisez-vous ces manifestations et/ou permanences ?					Locaux propres	Municipaux	Location de salle	Autres	
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
COOPERATION AVEC D'AUTRES ACTEURS	Oui <input type="checkbox"/>				Non <input type="checkbox"/>					
	Si oui, exemple :									
PREVOYEZ-VOUS DE FAIRE DES ACTIONS INNOVANTES	Oui <input type="checkbox"/>				Non <input type="checkbox"/>					
	Si oui, exemple :									
ORGANISATION D' ACTIONS POUR RECHERCHE DE FINANCEMENTS (vide-grenier, bodegas ..)	Oui <input type="checkbox"/>				Non <input type="checkbox"/>					
	Si oui, lesquelles :									
LIEN AVEC L'ECONOMIE LOCALE	Nombre de salariés									
	Commande/achat local (alimentaire, équipement divers ...)									
	Partenaires locaux									

2.1 Bilan de l'année écoulée

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice.

Exercice 20 ou date de début : _____ date de fin : _____

CHARGES	Montant ⁵	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74- Subventions d'exploitation⁶	
Autres fournitures		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 - Services extérieurs		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance		-	
Documentation		Département(s) :	
62 - Autres services extérieurs		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI	
Publicité, publication		-	
Déplacements, missions		Commune(s) : Carmaux	
Services bancaires, autres		-autres communes	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
64- Charges de personnel		-	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
66- Charges financières			
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES⁸			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

⁷ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

⁸ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

2.2 Budget prévisionnel de l'association

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice. Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20

ou date de début :

date de fin :

CHARGES	Montant ⁵	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74- Subventions d'exploitation⁶	
Autres fournitures		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 - Services extérieurs		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance		-	
Documentation		Département(s) :	
62 - Autres services extérieurs		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI	
Publicité, publication		-	
Déplacements, missions		Commune(s) : Carmaux	
Services bancaires, autres		-autres communes	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
64- Charges de personnel		-	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES⁸			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

3. Déclaration sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) **quel que soit le montant de la subvention sollicitée**. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom)

Représentant(e) légal(e) de l'association.....

- reconnaît avoir pris connaissance du règlement d'attribution des subventions communales aux associations

- certifie que l'association est régulièrement déclarée

- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ; joindre justificatif URSSAF

- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;

demande une subvention€
de :

- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association :

Nom du titulaire du compte :

Banque :

Domiciliation :

Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB

Fait à , le

Signature

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

4. Utilisation de la subvention

Montant reçu :

Détail de l'utilisation de la subvention (joindre justificatifs) :

5. Pièces à joindre à la demande de subvention

Pour une première demande :

1. Les statuts régulièrement déclarés, en un seul exemplaire. Si l'association est enregistrée dans le RNA (Cf. page 3), il n'est pas nécessaire de les joindre.
2. La liste des personnes chargées de l'administration de l'association régulièrement déclarée (composition du conseil, du bureau ...). Il n'est pas nécessaire de la joindre si l'association est enregistrée dans le répertoire national des associations (RNA).
3. Un relevé d'identité bancaire, portant une adresse correspondant à celle du n° SIRET.
4. Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire.
5. Les comptes approuvés du dernier exercice clos.
6. Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions.
7. Le cas échéant, la référence de la publication sur le site internet des JO des documents ci-dessus. En ce cas, il n'est pas nécessaire de les joindre.
8. Le plus récent rapport d'activité approuvé.
9. L'attestation URSSAF attestant que l'association est à jour de ses cotisations (dans le cas d'emploi de salariés).
10. Justificatif(s) bancaire(s) de la situation financière à la fin de la saison ou/et au 31 décembre.

Pour un renouvellement :

1. Un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association, s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale. Si l'association est enregistrée dans le RNA, ce n'est pas nécessaire.
2. La liste des personnes chargées de l'administration de l'association régulièrement déclarée si elle a été modifiée. Ce n'est pas nécessaire si l'association est enregistrée dans le RNA.
3. Un relevé d'identité bancaire de l'association s'il a changé, portant une adresse correspondant à celle du n° SIRET.
4. Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir de ce dernier au signataire.
5. Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions.
6. Le cas échéant, la référence de la publication sur le site internet des JO des documents ci-dessus. En ce cas, il n'est pas nécessaire de les joindre.
7. Le plus récent rapport d'activité approuvé.
8. L'attestation URSSAF attestant que l'association est à jour de ses cotisations (dans le cas d'emploi de salariés).
9. Justificatif bancaire de la situation financière à la fin de la saison ou/et au 31 décembre.